



RÈGLEMENT – TIR LONGUE DISTANCE

RYKA Stand de Tir

PRÉAMBULE

- Le tir longue distance est une activité maîtrisée lorsque les règles de sécurité sont strictement respectées.
- Tout tireur doit connaître et appliquer parfaitement les mesures de sécurité.
- Tout détenteur légal d'arme doit connaître la législation en vigueur et s'assurer de l'autorisation d'utilisation de son arme sur le domaine.

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Une arme est toujours considérée comme chargée.
- Ne jamais pointer le canon vers quelque chose que l'on ne souhaite pas détruire.
- La culasse ne doit être verrouillée que lorsque le réticule est en direction des cibles.
- Garder l'index hors de la détente tant que les organes de visée ne sont pas sur la cible.
- Être sûr de sa cible, de son réglage et de son environnement.

CONSIGNES BRUIT

- Les modérateurs de son sont obligatoires sur le pas de tir.
- Le port d'un casque antibruit ou autre dispositif de protection est obligatoire.
- Chaque tireur doit rester en mesure d'entendre les consignes du responsable de tir.

ARMES ET MUNITIONS AUTORISÉES

- Sont autorisées : uniquement les armes chambrées en .22 LR de catégorie c.
- Sont autorisées : les armes de catégorie C conformes à la réglementation.
- Les armes de catégorie B sont interdites.
- Toutes les armes et munitions doivent être conformes à la législation en vigueur.

CONTRÔLE DU ZÉROTAGE

- Pour des raisons évidentes de sécurité, un contrôle du zéro tage de la lunette à 50 ou 100 mètres pourra être exigé avant l'accès au tir longue distance.

CONDITIONS D'ACCÈS AU TIR

- Être muni d'une licence FFTir en cours de validité, ou d'une licence FFBT valide, ou d'un permis de chasse valide.
- Le responsable de tir peut exiger la présentation des documents à tout moment (notamment de la déclaration des armes utilisées).

COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

- Seules les personnes autorisées ont accès au pas de tir.
- Le responsable de tir est seul habilité à donner les autorisations.
- Tout comportement dangereux ou irrespectueux entraînera l'exclusion sans indemnité.
- La consommation d'alcool est strictement interdite avant et pendant les tirs.
- Chaque tireur doit signaler tout comportement anormal ou dangereux au responsable de tir.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Il est strictement interdit de jeter des déchets sur le site, des poubelles seront mises à disposition.
- Les tireurs doivent ramasser leurs douilles après chaque séance.
- Les douilles doivent être ramassées et déposées dans les bacs prévus à cet effet.
- Chaque utilisateur doit laisser son emplacement propre.

RÈGLES TABAC

- Il est interdit de fumer sur le site.
- Seules les cigarettes électroniques sont tolérées.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Modérateur de son efficace.
- Drapeau de sécurité.

TRANSPORT DES ARMES SUR LE SITE

- Armes non approvisionnées.
- Culasse enlevée ou ouverte avec drapeau de sécurité introduit dans la chambre.
- Chargeur retiré.
- Transport dans une housse ou valise fermée.
- Munitions dans une boîte séparée.